LA GLORIEUSE RÉVOLUTION D'ANGLETERRE

1688

présenté par Bernard Cottret

COLLECTION ARCHIVES

Extrait de la publication

Extrait de la publication

Extrait de la publication

Extrait de la publication

1/ 1688/1789 9
2/ La Cour et le Pays 29
3/ Révolution ou conquête ? 65
4/ Papistes d'Irlande et protestants d'Angleterre 121
5/ Lumières et Enlightenment 165
6/ Une caractérologie nationale ? 219

Orientation bibliographique 229
Notes et références 231

Extrait de la publication

Extrait de la publication

1

1688/1789

Extrait de la publication

Extrait de la publication

Une fascination secrète m'a poussé vers un lieu commun : pourquoi une révolution se revendique-t-elle d'emblée, et de façon unanime, comme « Glorieuse » ? La Révolution par excellence fut bien pour les Anglais, au moins jusqu'au XIXe siècle, celle de 1688-1689, qui vit le remplacement sur le trône de Jacques II Stuart par Guillaume d'Orange, et l'établissement pacifique d'une monarchie tempérée. Les deux décennies 1640-1650, marquées par l'exécution de Charles Ier, l'instauration de la République, et finalement le « bonapartisme » de Cromwell étaient en revanche affublées traditionnellement d'étiquettes moins illustres : Grande Rébellion et Interrègne.

Ainsi, superficiellement, le mot révolution prenait des deux côtés de la Manche des acceptions contradictoires : la révolution au sens français était un processus radical par nature, tandis que la Révolution anglaise, conformément sans doute à l'origine astronomique du terme, décrivait le retour cyclique à un point fixe : les libertés immémoriales de la nation. L'une était universelle, l'autre singulière.

À équidistance du conservatisme ou de l'innovation, de la continuité ou du changement, le terme révolution dut s'infléchir pour caractériser, de façon presque exclusive de nos jours, le bouleversement politique le plus total. Et sans doute faut-il concéder à l'historien américain Perez Zagorin que la Révolution française précipita cette évolution sémantique en fournissant un modèle « canonique »[1]*. Guizot fut l'un des premiers à parler en 1826 de « révolution » pour caractériser la Grande Rébellion, beaucoup plus proche par*

Extrait de la publication

la péripétie du cas français[2]*. Mais si en 1642 comme en 1789 l'histoire accoucha dans la douleur, l'enfantement fut pratiquement indolore en 1688.*

Les deux traditions nationales divergent. Alors que la France du XIX*e siècle découvrait dans l'histoire anglaise une saisissante analogie avec ses traumatismes les plus récents — 1642/1789, Cromwell/Napoléon, Restauration des Stuarts en 1660/Restauration de Louis XVIII, Glorieuse Révolution/Révolution de 1830 —, les Anglais demeuraient nettement plus réticents lorsqu'il s'agissait de définir un dénominateur commun.*

Dès 1814, en effet, Benjamin Constant comparait les deux peuples dans son article « Des révolutions de 1660 et 1688 en Angleterre, et de celle de 1814 en France » *paru dans le* Journal des Débats *du 21 avril 1814. De son côté, Augustin Thierry devait reconnaître que* déjà sous Louis XVIII, c'était une opinion à la mode de vanter la révolution anglaise de 1688, et de désirer des Guillaume III, pour le salut et pour la vengeance des peuples[3].

Ce comparatisme périlleux, qui semblait impliquer que les Restaurations dussent engendrer de nouvelles révolutions, conduisit F. Mazure, inspecteur général des études, à produire à l'attention du public français une Histoire de la Révolution de 1688 *qui devait démentir les idées fausses :*

Lorsque j'ai entrepris d'écrire cette histoire, on s'attachoit à répandre comme autrefois sous le Directoire, le Consulat et l'Empire, je ne sais quelles comparaisons entre les Révolutions d'Angleterre et de France, pour venir à cette conséquence fatale, que les deux restaurations auroient une conclusion semblable.

Incapables de saisir et d'apprécier les différences les plus décisives, les peuples réfléchissent peu, et ne voient les faits que dans leur ressemblance générale. Sans doute, il n'étoit pas difficile de montrer dans la restauration des

Stuarts, une longue et douloureuse déception. Mais en parlant de ce fait malheureusement irrécusable, on nous amenoit, par une fausse et perfide analogie, à douter si la Providence ne nous avoit pas condamné à voir les mêmes catastrophes, c'est-à-dire une autre Révolution de 1688[4].

Cette prophétie, publiée en 1825, devait être cruellement démentie dès 1830, ce qui permettait à Victor Cousin de constater : La révolution de Juillet n'est pas autre chose que la Révolution anglaise de 1688[5].

Comme la Restauration de 1660, la Restauration de 1815 connut donc son épilogue précoce, Glorieuse Révolution de 1688 ou Trois Glorieuses de 1830. La gloire, décidément, s'attache à la brièveté. Et le comte de Choiseul-Daillecourt pouvait s'interroger sur ce parallèle historique des deux révolutions :

Dans les monarchies héréditaires, on voit peu d'événements présenter autant d'importance et de motifs de réflexion, que le malheur d'un roi précipité du trône avec sa famille. Mais s'il arrive, après nombre d'années, que les héritiers dépossédés ressaisissent la couronne, et viennent encore à la perdre, un intérêt plus marqué accompagne ces grandes mutations. Deux vicissitudes de ce genre dominent dans l'histoire de France et d'Angleterre : d'abord la chute, le rétablissement, et encore la chute des Stuarts au XVIIe siècle ; et, de nos jours, l'instabilité de fortune attachée aux Bourbons [...].

La France continuant à suivre le cours rapide de ses destinées, les réminiscences [de l'histoire anglaise] purent s'étendre ; elles devinrent même tellement frappantes et précises, que l'on crut pouvoir s'en aider pour lire dans les secrets de l'avenir, comme à la dérobée, par l'étude d'un passé que l'on s'attendait chaque jour à voir remettre en action[6].

Extrait de la publication

Du côté anglais, T. B. Macaulay consacrait les années médianes du XIXe siècle à élaborer le récit circonstancié de l'événement. Son Histoire d'Angleterre, *qui devait originellement s'étendre de 1688 à 1789 — le trait est révélateur —, est restée malheureusement inachevée. L'on ne peut que conjecturer que ces deux dates-programmes — la Glorieuse Révolution anglaise et la Révolution française — formaient un diptyque qui dominait la problématique historique et s'imposait à la mémoire :*

J'ai l'intention d'écrire une histoire d'Angleterre depuis l'avènement sur le trône de Jacques II jusqu'à une époque qui est encore présente dans la mémoire de nos contemporains. Je passerai en revue les erreurs qui en quelques mois aliénèrent les Stuarts de leur noblesse et de leur clergé. Je suivrai le cours de cette révolution qui termina la longue lutte de nos souverains et de leurs parlements, et lia les droits du peuple et le titre de la dynastie régnante[7].

On peut certes noter avec Trevor-Roper que ce type d'analyse, avec son indéniable complaisance à l'égard d'une théologie protestante et d'une téléologie insulaire, se rattache à la tradition libérale de la whig history *dont elle constitue l'un des plus beaux fleurons. Macaulay y associait en des pages inoubliables la philosophie des Lumières et le romantisme*[8].

Le déclin du parti libéral après la Première Guerre mondiale, la montée du travaillisme, véritable alternative désormais au parti conservateur, expliquent sans doute que l'historiographie anglaise se soit ensuite tournée de plus en plus vers la révolution des années 1640, aux dépens de sa rivale modérée. Les intellectuels de gauche, et en particulier leur aile socialiste ou marxisante, trouvaient dans la Grande Rébellion un antécédent héroïque, et le signe avant-coureur d'une démocratie plus authentique que la démocratie bour-

Extrait de la publication

geoise. Cela n'a pas empêché Christopher Hill de noter avec un humour complice que l'une des grandes lacunes des historiens britanniques, c'est qu'ils connaissaient les révolutions essentiellement au travers de leurs lectures[9], *tandis que G. R. Elton déclarait en 1969 que la Glorieuse Révolution n'avait pas donné lieu, de longue date, à une étude spécifique en dépit de travaux nombreux sur la seconde moitié du XVIIe siècle*[10].

Sacralisée et comme embaumée dans la version qu'en avait donnée Macaulay, la Révolution de 1688 ne devait connaître que de façon récente une révision salutaire, qui contestât le caractère inéluctable et l'interprétation finaliste de l'événement[11].

En 1956 encore, A. L. Rowse, dans un ouvrage consacré aux ancêtres prestigieux de Sir Winston Churchill, définissait en ces termes asymétriques la Glorieuse Révolution :

Allions-nous devenir une monarchie absolue comme la France ? C'est ce que souhaitait Jacques II. Cela aurait-il été une bonne chose, si l'on considère l'avenir — la Révolution française —, voire la vie politique française actuelle ? Les Anglais ont suivi une autre voie, nettement préférable, dont les résultats prometteurs offrent encore un meilleur modèle au monde.

Tout cela provient en droite ligne de la Révolution de 1688, qui fut à la fois modérée, conservatrice, responsable et humaine[12].

Genèse d'une topique

Le thème, il est vrai, fait fortune depuis longtemps. Spécialiste du monde rural, Arthur Young accomplit plusieurs voyages mémorables en France en 1787, 1788 et 1789. Observateur curieux et avisé, il se livrait dès juillet

1789 à une analyse d'une grande perspicacité sur le destin comparé des Anglais de 1688 et des Français de 1789 :

[20 juillet 1789] Le sort en est jeté, et le royaume est entre les mains de l'Assemblée : il lui appartient d'établir une nouvelle constitution, conforme à ses vœux ; et ce sera un bien étonnant spectacle pour le monde, en cet âge éclairé, que de voir siéger les représentants de vingt-cinq millions d'habitants afin d'édifier un ordre nouveau, fondé sur une liberté plus parfaite que celle que l'Europe a pu jusqu'ici offrir. Tenteront-ils de copier la constitution anglaise, en la débarrassant de ses scories, ou bien élaboreront-ils, en partant de la théorie, un système tout à fait spéculatif ? Dans le premier cas, ils seront une bénédiction pour leur patrie ; dans le second, ils risquent d'entraîner leur pays dans une confusion inextricable et dans la guerre civile [13].

La France était donc à la croisée des chemins. Young admettait aisément que la Glorieuse Révolution eût été imparfaite, mais il se défiait dans le même temps de l'aventurisme dans lequel, à son avis, l'Assemblée constituante risquait d'entraîner le pays. Cette crainte précoce d'un dérapage reposait sur un postulat implicite : la valorisation de la tradition sur l'innovation. L'opposition du droit naturel, spéculatif par essence, et du précédent historique se coulait dans une antithèse philosophique majeure, celle de la théorie et de l'expérience. Aussi ne saurait-on s'étonner que ce pragmatisme foncier constituât l'argument le plus souvent invoqué outre-Manche contre les excès auxquels conduisait inévitablement la définition a priori *du droit.*

La Révolution française amena ainsi les Anglais à se pencher sur leur propre héritage pour s'apercevoir que leur Révolution de 1688, cette référence unanime, n'était pas un bloc. Les réactions d'une partie des non-conformistes, qui se saisirent de l'événement, furent d'autant plus déroutantes

qu'elles démontraient qu'une tache indélébile souillait l'auguste succession : leur infériorité civile au regard des anglicans. En théorie, l'accès aux charges minicipales ou au Parlement leur était proscrit, même si de fait, cette exclusion avait été tempérée en pratique par des lois d'amnistie renouvelables — Indemnity Acts.

Plusieurs sociétés civiques militaient pour une réforme de la loi, en particulier la London Revolution Society *et la* Society for Constitutional Information, *qui se réclamaient également de 1688. C'est dans ce contexte agité que Richard Price, pasteur connu pour ses idées avancées, se livra à un réquisitoire célèbre dans son* Discours sur l'amour de la patrie, prononcé le 4 novembre 1789, au temple d'Old Jewry, devant la Société pour la Commémoration de la Révolution britannique.

L'idéalisme chrétien côtoie ici la pensée des Lumières et le radicalisme, dans une brillante synthèse des principes de 1688 :

Psaume CXXII, 2 : « *Nos pas ont fait halte dans tes portes, Jérusalem !* [...] » Par ces mots, le Psalmiste exprime, en une langue d'une grande force et beauté, son amour pour sa patrie, et ce qui le justifie. Je partirai de ces versets pour expliquer notre devoir envers notre pays [...]. C'est là un sujet particulièrement approprié pour le culte de ce jour, où nous célébrons l'anniversaire de la Révolution [de 1688] et de notre délivrance des dangers présentés par le papisme et l'arbitraire royal ; et s'il m'arrivait, à cette occasion, de parler davantage de politique qu'il ne convient d'ordinaire dans un sermon, je suis sûr que vous me pardonnerez [...].

Ne nous en tenons pas à l'action de grâce [...] Prenons bien soin de ne pas oublier les principes de la Révolution [...] :

Extrait de la publication

Premièrement la liberté de conscience dans les matières religieuses.
Deuxièmement, le droit de résister à un pouvoir injuste.
Et troisièmement, le droit de choisir ceux qui nous gouvernent, de les renvoyer en cas d'inconduite, et de décider de la forme du gouvernement [...].
De plus, souvenez-vous que si la Révolution accomplit une œuvre majeure, elle fut imparfaite : il manquait la sanctification pleine et entière d'une totale liberté [...].

Ayez confiance, vous les amis de la liberté, et ses défenseurs par vos écrits ! Les temps sont venus. Vous n'avez pas œuvré en vain. Voyez, les royaumes, que vous avez tancés, s'éveillent de leur somnolence, brisent leurs fers, et demandent justice à leurs oppresseurs ! Voyez la lumière que vous avez jetée, après avoir libéré l'*Amérique,* se réfracte en *France,* d'où elle devient un immense brasier qui consume le despotisme, et réchauffe et illumine l'*Europe*[14] !

Que la commémoration de 1688 fournisse ainsi le prétexte à la célébration de 1789 : on ne pouvait rêver d'une synchronie plus parfaite. À un siècle de distance, deux événements majeurs se rejoignaient, se répondaient dans le temps. Cette synthèse universelle, voire cosmopolite, présentait un défi majeur, relevé par cette grande figure de la pensée whig, Edmund Burke.

Conjonction et disjonction

L'homme politique britannique écrivit à l'usage de ses contemporains une dénonciation extraordinairement virulente de la Révolution française. Elle apparut vite comme un manifeste, qui eut un succès d'autant plus grand qu'il émanait d'un défenseur de 1688. La Glorieuse Révolution,

loin de constituer quelque prolégomène à la Révolution française, était son contraire absolu. Dans ses Réflexions sur la Révolution en France et sur les actes de certaines sociétés de Londres, relatifs à cet événement (1790), *Edmund Burke amorçait son réquisitoire par quelques lignes sarcastiques où il prenait ses distances avec les sociétés civiques non conformistes ralliées à 1789 :*

J'ai l'honneur insigne d'appartenir à plusieurs clubs dans lesquels la constitution de ce royaume, et les principes de la Glorieuse Révolution sont tenus en haute estime, et je me range parmi les plus ardents défenseurs de leur pureté et de leur vigueur. À ce titre, je souhaiterais éviter toute confusion. Ceux qui cultivent le souvenir de notre Révolution et qui sont attachés à la constitution de ce royaume prendront bien soin de ne pas pactiser avec certains esprits qui, prenant prétexte de leur zèle à les défendre, s'éloignent de leurs principes authentiques [...] Afin de lever toute équivoque, je puis vous assurer que je n'appartiens pas, et que je n'ai jamais appartenu à l'une ou l'autre de ces sociétés [la *Constitutional Society* et la *Revolution Society*].

[La *Constitutional Society*] remonte à sept ou huit ans. Cette institution semble répondre dès sa fondation à un désir charitable, que l'on ne saurait qu'approuver : diffuser, aux frais de ses membres, de nombreux ouvrages que peu songeraient à acheter, et qui risqueraient de rester sur les bras des libraires, au détriment des hommes de bonne volonté. Quant à savoir si ces ouvrages diffusés de façon si charitable sont lus d'une façon qui l'est également, cela me dépasse. Il se peut que plusieurs aient été exportés en France, où comme d'autres marchandises indésirables chez nous ils auront trouvé un débouché commercial [...]

[La *Revolution Society*] Jusqu'à ces derniers temps, je n'ai pas souvenance d'avoir entendu parler de ce club. Je suis convaincu que je n'y ai jamais prêté la moindre

attention, tout comme ses propres membres d'ailleurs ne s'y sont pas intéressés. Après enquête, je découvre qu'à l'occasion de l'anniversaire de la Révolution de 1688, un groupe de *dissenters,* dont j'ignore la dénomination, avaient l'habitude de se rendre au prêche dans l'un de leurs temples, pour passer la fin de la journée joyeusement à la taverne, comme le font les autres clubs[15].

À sa façon, la sociabilité protestante rejoignait la convivialité profane dans ces cercles mi-religieux, mi-civiques, où s'exerçait l'activité de propagande du dissent. *Edmund Burke poursuivait en incriminant directement Richard Price :*

Le matin du 4 février dernier, le Dr Richard Price, pasteur non conformiste éminent, prêcha au temple de l'*Old Jewry,* devant son club ou sa société, un sermon bigarré dans lequel les sentiments religieux et moraux les plus recommandables, fort bien exprimés du reste, avoisinaient une sorte de *porridge* de considérations et de réflexions politiques les plus diverses ; mais la Révolution de France était le grand ingrédient de ce brouet [...] Sans doute n'avait-on pas entendu prononcer de sermons semblables dans ce royaume, que ce soit du haut d'une chaire anglicane ou dissidente, depuis 1648 [...]

Ces messieurs de l'*Old Jewry,* lorsqu'ils raisonnent sur la Révolution de 1688 ont en fait présentes à leurs yeux et à leurs cœurs la Révolution anglaise des années 1640, et la Révolution française actuelle, à telle enseigne qu'ils confondent constamment ces trois événements. Aussi convient-il que nous les démêlions[16].

Ainsi Richard Price se serait-il livré à quelque falsification de l'histoire, en confondant la Glorieuse Révolution et la Grande Rébellion. En profondeur, l'interprétation radicale se référerait non point à un fait avouable — le

Extrait de la publication

remplacement de Jacques II par Guillaume d'Orange — mais à un épisode honteux — l'exécution de Charles Ier en 1649. Le régicide apparaît d'emblée comme la conséquence probable du bouleversement révolutionnaire quand il ne s'inspire pas de la modération de 1688. Il faut donc, pour Burke, rétablir la vérité.

Indubitablement, lors de la Révolution, le roi Guillaume constitua une exception provisoire à la succession monarchique héréditaire la plus stricte ; mais il est contraire à toute jurisprudence de tirer un principe d'une loi singulière, faite pour un cas spécifique, et concernant un individu en particulier. *Privilegium non transit in exemplum* [...] Aussi est-il faux de prétendre que la Révolution nous accorda le droit d'élire nos rois ; et quand bien même ce droit aurait existé antérieurement, la nation anglaise y aurait alors renoncé de la façon la plus solennelle, pour elle et pour ses enfants [...] Vous observerez que de la *Magna Carta* [1215] à la *Declaration of Rights* [février 1689], notre constitution a eu pour principe uniforme de présenter nos libertés comme un *héritage inaliénable* légué par nos ancêtres pour être transmis à la postérité, et que ce bien appartenant au peuple du royaume ne fait aucune référence à un droit plus général ou antérieur. Notre constitution maintient ainsi son unité, en dépit de sa diversité. Nous possédons une monarchie héréditaire, une noblesse héréditaire, tandis que la Chambre des communes et le peuple héritent leurs privilèges, leurs exemptions et leurs libertés d'une longue lignée d'ancêtres[17].

La logique conservatrice de l'héritage, la transmission du patrimoine étaient des notions importantes pour les oligarchies terriennes anglaises[18]*. Pouvait-on, par dérivation métaphorique, passer de la dévolution du domaine à la transmission de la constitution ? Dans cette optique, la*

Extrait de la publication

Extrait de la publication

Une révolution sans révolution ?
Un siècle avant que la France ne fasse
du passé table rase et qu'elle n'enfante, dans la douleur,
une société neuve, l'Angleterre invente
pacifiquement une monarchie tempérée
qui devient aussitôt une référence
obligée de la réflexion politique.
Car la Glorieuse Révolution de 1688-1689,
qui fascinera tant Voltaire et Montesquieu,
ne veut pas être une rupture radicale :
elle se donne bien plutôt
comme un retour aux libertés immémoriales
de la nation. L'événement a laissé
derrière lui des monuments : le *Bill of Rights,*
la loi sur la tolérance ; il a trouvé
en Locke son éclatant théoricien. Au plus près
des sources, Bernard Cottret restitue ici
dans toute sa savoureuse complexité,
dans ses hésitations, dans ses contradictions aussi
la genèse d'un moment décisif
de l'expérience politique occidentale.

ARCHIVES
GALLIMARD
JULLIARD

9 782070 712601

ISBN 2-07-071260-5 A 71260 82 FF tc